



Empowered lives.  
Resilient nations.



International Organization for Migration (IOM)  
Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# Programme conjoint « L'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement »

## Contexte

Le renforcement de la cohérence des politiques dans le domaine de la migration et le développement, deux champs souvent adressés de manière individuelle, a retenu l'attention particulière des gouvernements.

Depuis le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) qui s'est tenu au Mexique en 2010, les États soutiennent la mise en œuvre du manuel du Groupe mondial sur la migration (GMM) intitulé « L'intégration de la migration dans la planification du développement - manuel destiné aux décideurs politiques sur la Migration ». Le manuel en question veut combler l'écart entre les paroles et les actes en guidant pas à pas les décideurs politiques et en donnant une signification pratique au concept de migration et développement. Autrement dit, l'idée est de fournir des orientations, des idées et des suggestions pour aider les pays à se tailler une approche sur mesure, utile dans leur propre contexte.

Grâce au financement de la Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération suisse (DDC), le PNUD et l'OIM, en partenariat avec le FNUAP, l'ONU FEMMES et l'UNICEF ont mis en œuvre un projet pilote intitulé « L'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement » dans quatre pays, dont le Bangladesh, la Jamaïque, la République de Moldova et la Tunisie (qui remplace le Mali en septembre 2012).

## Les principaux résultats Phase I

- La formulation d'une Politique nationale sur la migration et le développement en Jamaïque et l'inclusion de la migration et le développement comme une priorité clé dans le cadre de la politique socio-économique à moyen terme ;
- L'approbation d'un Plan de travail qui prévoit la création d'un Comité Interministériel sur la Migration et le Développement au Bangladesh ;
- Prise de conscience accrue et coopération élargie entre les institutions nationales pertinentes dans le domaine de la migration et le développement en Tunisie (M&D) ;
- La création des points-focaux diasporas d'un haut niveau dans tous les ministères en soutien au nouveau bureau en charge des relations avec la diaspora en République de Moldova.

De plus, l'équipe de pays de NU a créé un groupe de travail dédié, qui suit le processus d'intégration, ce dernier étant fermement enraciné dans le cadre du partenariat adopté récemment entre le gouvernement de République de Moldova et l'équipe de pays de NU pour la période 2013-2017.

## Leçons tirées

Le projet pilote a permis de souligner certains volets primordiaux qui seraient à même de favoriser l'intégration de la migration dans les stratégies de développement nationales :

- Une vision à long terme et un ferme engagement de tous les acteurs y compris la société civile ;
- La migration est un portefeuille fragmenté, souvent placé sous la responsabilité de plusieurs ministères et qui nécessite un soutien politique à haut niveau ;
- Le renforcement de capacité, d'expertise et/ou de ressources pour comprendre et aborder les liens M&D entre tous les acteurs engagés dans un processus ;
- Recherche active de synergies avec d'autres initiatives liées avec M&D.

## Deuxième phase du Programme 2014-2018

Basé sur les résultats du projet pilote et l'intérêt constant des États du FMMD, une seconde phase, financée par la DDC, est mise en œuvre à travers un Programme Conjoint OIM-PNUD au Bangladesh, Equateur, Jamaïque, Kirghizstan, République de Moldova, Maroc, Serbie et Tunisie.

Ce programme conjoint est mis en œuvre pour une période de 4 ans (01.02.2014 au 31.01.2018) avec un budget global d'environ 8 millions USD.

L'objectif du programme est de permettre aux pays participants d'incorporer globalement les relations entre la migration et le développement dans leurs stratégies de développement, politiques et programmes nationaux, d'une part ; et de créer des mécanismes de concertation et de coordination durables au sein des gouvernements respectifs et avec les parties prenantes

